

Encadrement, bureau d'études

Technicien d'études bâtiment en dessin de projet

Titre Professionnel niv. IV - Formation Diplômante **de Niveau IV** -

Informations	Public	Cadre de financement
<p>> Durée Alternance: 2 ans dont 910h en centre de formation - Formation professionnelle: 1210h en centre de formation et 140h en entreprise</p> <p>> Apprentissage & Formation continue</p>	<p>> Tout public disposant d'un niveau V</p>	<p>> Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation, Plan de formation, CIF, CPF</p>

Prérequis

- Bonne perception spatiale
- Esprit d'analyse, méthodique, rigoureux
- Sens des responsabilités

Informations sur le métier

Le/la technicien/ne élabore les documents nécessaires à la réalisation de l'opération (dossier de détails d'exécution, descriptif, plans, demande de permis de construire) et effectue le métré et l'estimation des corps d'état intervenant sur ce chantier.

Contenus

CCP01 : Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire

«Le professionnel produit le dossier de demande de permis de construire pour un projet de construction.»

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation
- Adapter les plans 3D en vue de la réalisation des éléments graphiques du permis de construire y compris le volet paysager
- Constituer le dossier de demande du permis de construire
- Métré les ouvrages de différents corps d'état à partir de plan 2D

CCP02 : Établir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM.

«Le professionnel intervient sur les plans du projet depuis l'esquisse de l'architecte jusqu'à la mise en consultation du projet.»

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
- Réaliser le relevé de l'existant en faire la description et la mise au net en DAO
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation
- Proposer des solutions techniques pour la réhabilitation d'une construction
- Alimenter la maquette numérique avec les caractéristiques et performances des ouvrages selon le protocole BIM
- Mettre le projet en conformité avec la réglementation

CCP03: Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises

«Le professionnel intervient sur les plans du projet depuis l'esquisse de l'architecte jusqu'à la mise en consultation du projet.»

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état

- Dessiner les plans de détails d'exécution des ouvrages à l'échelle adaptée à la taille du projet
- Alimenter la maquette numérique avec les caractéristiques et performances des ouvrages selon le protocole BIM
- Réaliser la synthèse des plans techniques et architecte

Compétences transversales:

- Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
- Travailler en équipe
- Recueillir et/ou représenter une information visuelle

Évaluation

Examen final.

Évolution possible

- Formation : Dessinateur Projeteur, de niveau III.
- Formation : Conducteur de travaux, de niveau III.

S'inscrire à cette formation :

AGEN

Tél : 05 53 66 66 34
6, rue Jean-Baptiste Pérès
47000 AGEN

ANGLET - LONS

Tél : 05 59 63 87 57
3, allée de Bellevue
64600 ANGLET

BORDEAUX

Tél : 05 57 54 23 80
6, avenue Jean Alfonséa BP 90
33271 FLOIRAC CEDEX